

ENQUÊTE SUR LES FAMILLES DES NOUVEAUX DÉPLACÉS VERS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DE TINDOUF



Mai 2023

Camps de réfugiés sahraouis- Tindouf- Algérie

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----|---------------------------------------|----|
| 1. | SYNTHESE | 1 |
| 2. | CONTEXTE..... | 2 |
| 3. | OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE | 3 |
| 4. | METHODOLOGIE ET ECHANTILLONNAGE | 3 |
| 5. | RESULTATS..... | 5 |
| | • Données démographiques..... | 5 |
| | • Accès à l'éducation | 6 |
| | • Données économiques | 8 |
| | • Accès à l'alimentation..... | 8 |
| | • Situation sanitaire | 9 |
| | • Situation logistique | 9 |
| 6. | CONCLUSION..... | 12 |
| 7. | ANNEXE 1 | 13 |

1. SYNTHÈSE

La rupture du cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc en novembre 2020 a entraîné plusieurs vagues de déplacés du territoire du Sahara Occidental à l'est du mur, vers les camps de réfugiés de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie). Le Croissant-Rouge Sahraoui a recensé plus de 4700 déplacés à cause du conflit provenant des régions de Tifariti, Buer Tiguisit, Mheriz et Aguinait.

Cette enquête a été réalisée grâce à l'appui de la coopération territoriale de la Région-Emilia Romagna en Italie dans le cadre du projet « *EDIN–Educazione inclusiva: nessuno resti indietro tra i rifugiati e gli sfollati sahwawi* ». L'enquête vise d'abord à documenter la situation des familles des nouveaux déplacés vers les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, en étroite coordination avec le Croissant-Rouge sahraoui en première ligne dans la gestion de cette nouvelle crise humanitaire.

La procédure utilisée repose sur la méthodologie d'échantillonnage standard (échantillonnage en grappes) utilisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Haut-Commissariat **pour les Réfugiés (HCR)** dans les camps de réfugiés sahraouis.

Cette première enquête ne peut être exhaustive, elle fournit cependant des données qui montrent une situation de vulnérabilité aiguë des familles qui nécessite en premier lieu une attention urgente de la part des acteurs humanitaires.

Quelques suggestions sont indiquées dans les conclusions pour aider à définir des plans d'action concrets. Parmi ceux-ci, les plus évidents en termes généraux sont :

1. Nécessité de mener des enquêtes plus approfondies sur les conditions **de vie** des familles déplacées pour accroître la connaissance des besoins fondamentaux dans tous les secteurs, en premier lieu la santé et les soins aux personnes handicapées et aux personnes les plus vulnérables.
2. Inclure toutes les familles déplacées dans tous les programmes humanitaires y compris les distributions mensuelles du panier alimentaire de base.

2. CONTEXTE

La zone de Tindouf est située dans le sud-ouest désertique de l’Algérie. Elle abrite les populations réfugiées arrivées du Sahara Occidental depuis 1975.

Environ 173 600 personnes¹ sont reconnues par le HCR avec le statut de réfugié en raison du conflit entre le Front Polisario, représentant du peuple sahraoui, et le Royaume du Maroc. Elles bénéficient des aides humanitaires distribués mensuellement.

Le plan de paix est géré par l’ONU pour accompagner une solution diplomatique du conflit.



Carte 1 : La région touchée, à l’ouest de l’Afrique du Nord



Carte 2 : Territoire d’origine des personnes déplacées

Dans le cadre de ce plan, un accord de cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc était en vigueur jusqu'en novembre 2020. A partir de cette date, il y a eu une rupture du cessez-le-feu avec pour conséquence immédiate l'arrivée de plusieurs vagues de déplacés en provenance du territoire situé **à l'est du mur qui divise le territoire du Sahara Occidental, vers les camps de réfugiés de Tindouf.**

Malgré les appels lancés aux agences humanitaires pour qu'elles accordent le statut de réfugié aux personnes nouvellement déplacées et **qu'elles couvrent ainsi** leurs besoins, **ces dernières** n'ont pas bénéficié de l'aide humanitaire des principaux donateurs, hormis la distribution d'un panier alimentaire de base pour trois mois (octobre-décembre 2021) par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Le Croissant-Rouge Sahraoui (CRS), en première ligne dans l’accueil et l’orientation des familles, a recensé plus de 4.700 déplacés à cause du conflit, provenant des régions de Tifariti, Buer Tiguisit, Mheriz et Aguint.

¹ Tindouf Total in camp Population March ,2018

Le CISP, en accord avec le CRS, a jugé extrêmement nécessaire d'étudier les vulnérabilités dont souffrent les nouvelles familles déplacées.

Cette enquête a été réalisée grâce à l'appui de la coopération territoriale de la Région-Emilia Romagna en Italie dans le cadre du projet « *EDIN–Educazione inclusiva : nessuno resti indietro tra i rifugiati e gli sfollati sahwawi* ». Compte tenu du contexte du projet de référence visant le secteur de l'éducation inclusive, cette enquête se focalise sur la situation humanitaire de ces familles.

L'enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif des familles des nouveaux déplacés basé sur les données chiffrées fournies par le CRS. La méthodologie d'échantillonnage et de collecte des données est détaillée dans la section suivante.

Cette enquête est la première à cette échelle dans les camps sahraouis qui se focalise uniquement sur la problématique des familles déplacées. Le CRS a été impliqué dans l'élaboration du questionnaire et dans la composition de l'échantillon. Les résultats de l'enquête seront partagés avec l'ensemble des acteurs humanitaires dans les camps pour renforcer l'appui à cette catégorie de la population.

3. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'enquête vise d'abord à documenter la situation des familles sahraouies des nouveaux déplacés du territoire à l'est du mur qui divise le territoire du Sahara Occidental, vers les camps de réfugiés de Tindouf, en étroite coordination avec le Croissant-Rouge Sahraoui responsable de la gestion de cette nouvelle crise humanitaire.

Le questionnaire utilisé reflète cette problématique en insistant sur des indicateurs qualitatifs permettant d'identifier les familles des nouveaux déplacés les plus vulnérables et d'orienter l'aide logistique aux familles, envisagée par le projet de référence mentionné ci-dessus.

En outre, les données présentées pourraient également servir de base objective pour évaluer les interventions des agences humanitaires, des ONG et d'autres bailleurs concernés.

4. METHODOLOGIE ET ECHANTILLONNAGE

L'enquête a été menée en mai 2023 auprès des ménages situés dans les cinq wilayas qui constituent les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf : Boujdour, Awserd, Smara, Layoune et Dakhla.

La collecte des données a été réalisée à travers le MDCS (Mobile Data Collection System) par une équipe consolidée de 29 femmes opératrices sahraouies formées sur le questionnaire développé par le CISP en collaboration avec le CRS. Le système repose sur l'utilisation de tablettes pour faciliter la collecte et le traitement des données.

L'échantillonnage repose sur un outil créé en 2013 par le CISP et le CRS pour vérifier la qualité et la quantité de l'aide distribuée à la population réfugiée sahraouie. Ce système de suivi a ensuite été reconnu par les agences des Nations unies et les ONG et inclus comme un outil de transparence et de redevabilité envers les bénéficiaires.

Un processus d'échantillonnage aléatoire simple a été appliqué à tous les ménages au niveau de chaque daïra des cinq camps, et ce, afin de sélectionner 268 ménages à interroger.

L'enquête s'est focalisée sur une thématique bien spécifique avec des données sur le nombre total de la population ciblée. L'échantillon a représenté 268 familles soit environ 35% de la population, estimée à 764 familles déplacées au total selon les données du Croissant-Rouge Sahraoui.

| Camp | Nombre total de familles | % | Nombre ménages enquête | % |
|--------------|--------------------------|-------------|------------------------|------|
| Layoune | 26 | 3% | 26 | 100% |
| Awserd | 297 | 39% | 80 | 27% |
| Smara | 163 | 21% | 46 | 28% |
| Boujdour | 219 | 29% | 57 | 26% |
| Dakhla | 59 | 8% | 59 | 100% |
| TOTAL | 764 | 100% | 268 | |

Tableau 1 : Nombre total de familles incluses dans l'échantillon

Le questionnaire utilisé comprend plusieurs indicateurs dont l'évaluation a été axée sur quatre aspects :

1. Données démographiques (y compris la provenance des déplacés)
2. Accès à l'éducation des enfants déplacés
3. Situation économique
4. Situation logistique et accès aux services de soins

Cette première enquête a tenu compte de la réticence générale des personnes interrogées à s'ouvrir aux personnes extérieures à leur famille sur leurs conditions de fragilité et de pauvreté (beaucoup n'étaient pas dans cette situation auparavant).

Les enquêtrices ont été sensibilisées à cette question pour agir avec **délicatesse** pour faciliter l'acceptation des familles.

Dans cette optique, la collecte d'informations s'est appuyée d'une part sur un questionnaire unique à toutes les personnes interrogées et d'autre part, sur les observations directes des enquêtrices.

5. RESULTATS



Données démographiques

L'enquête a été réalisée auprès de 268 ménages répartis sur les cinq camps de réfugiés. Les enquêtrices ont interrogé les ménages sur leur statut (état matrimonial), les membres de la famille ainsi que le rôle du chef/responsable de famille (homme ou femme).

Ces informations permettent de désagréger les résultats par genre et d'identifier certaines caractéristiques liées aux pratiques sociales notamment le genre dans la société et leur impact sur les différents domaines

Selon les données recueillies auprès des familles, l'effectif moyen d'une famille est de 5 personnes. Ce nombre est conforme aux enquêtes réalisées régulièrement dans les camps de réfugiés sahraouis notamment l'enquête nutritionnelle de référence réalisée biannuellement.

En se basant sur ces chiffres, cette enquête a atteint au total 1345 personnes dont 51,80% de femmes et 48,20% d'hommes, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

| Camps | Nombre de familles | Total hommes | Total femmes | Population totale |
|--------------|--------------------|--------------|--------------|-------------------|
| Awserd | 80 | 209 | 221 | 430 |
| Boujdour | 57 | 143 | 155 | 298 |
| Dakhla | 59 | 147 | 150 | 297 |
| Layoune | 26 | 57 | 67 | 124 |
| Smara | 46 | 92 | 104 | 196 |
| Total | 268 | 648 | 697 | 1345 |

Tableau 2 : Nombre de familles et population total de personnes nouvellement déplacées interrogées

Le graphique suivant reflète l'état matrimonial des responsables/chefs de famille, homme ou femme. Cet indicateur permet d'établir une corrélation entre le statut (marié, divorcé, veuf, célibataire) et les revenus, l'éducation des enfants et la situation socioéconomique du foyer en général. En le croisant les données avec d'autres sources, cet indicateur contribue aussi à identifier les personnes les plus vulnérables et prioriser les réponses humanitaires (ex : femmes seules avec des enfants). Les données analysées montrent qu'environ les deux-tiers des responsables de ménage (66%) sont mariés et un tiers sont soit séparés (14%) ou veuves/veufs (19%).

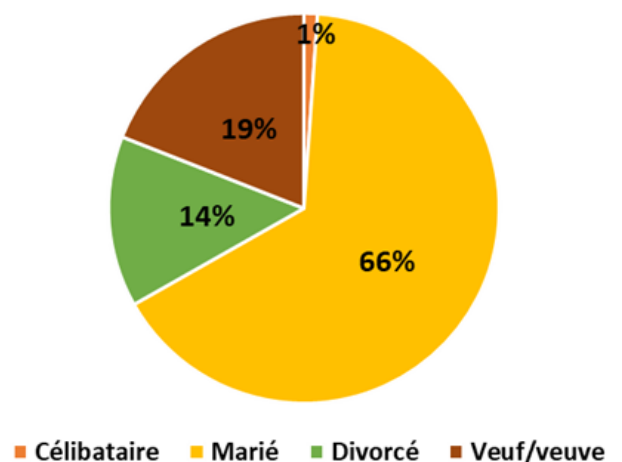
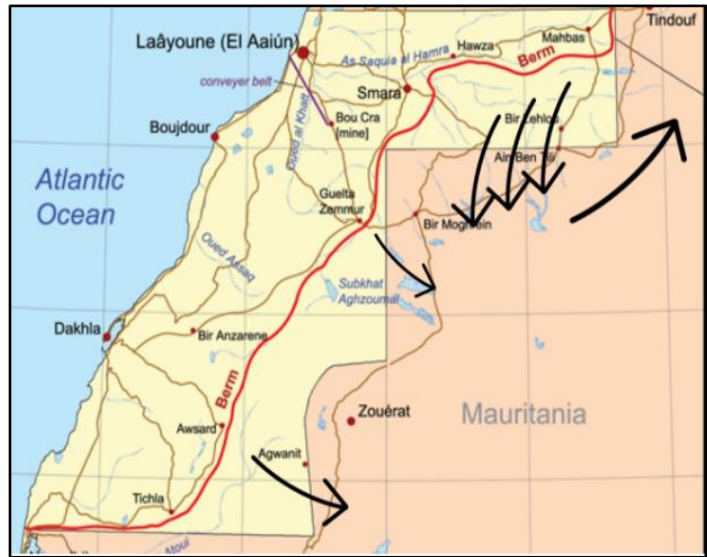


Tableau 3. Etat matrimonial du chef de famille

Les résultats détaillés montrent que la majorité des personnes déplacées sont originaires de quatre zones principales du Sahara Occidental: Mheriz, Tifariti, Buer Tighsit et Bir Lehlu. En détail :

71 familles (26,49%) viennent de Buer Tighsit, 64 de Mheriz (23,80%), 52 de Bir Lehlou (19,40%) et 27 de Tifariti (10,07%).

Les personnes déplacées sont arrivées progressivement dans les camps à partir de la fin de l'année 2019 (voir graphique). Avant la reprise des hostilités, plusieurs facteurs tels que les conditions climatiques (sécheresse) et les répercussions de la pandémie de covid-19, avaient déjà conduit la population à se déplacer vers les camps.



Carte 3 : Mouvements de la population déplacée

L'arrivée des déplacés dans les camps de Tindouf a atteint son pic trois mois après le déclenchement de la crise, soit en janvier 2021.

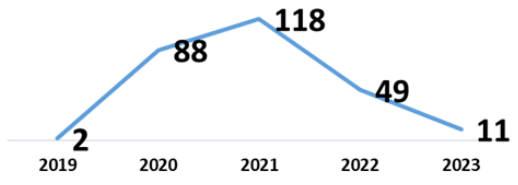


Tableau 4 : Période d'arrivée des déplacés

La reprise des combats a compliqué la situation des habitants du territoire à l'est du mur qui divise le Sahara Occidental, les forçant à quitter d'urgence leur foyer vers la Mauritanie comme solution temporaire puis, en raison de la détérioration de la situation et des risques encourus, vers les camps de réfugiés de Tindouf.



Accès à l'éducation

Cette section se focalise sur les barrières d'accès à l'éducation des enfants déplacés dans les camps de réfugiés de Tindouf. Environ la moitié (48%) des familles interrogées déclarent avoir un ou plusieurs enfants en âge de scolarisation. Les enfants âgés entre 5 et 14 ans sont en majorité des garçons.

Parmi cette population, seulement 17% étaient préalablement scolarisés.

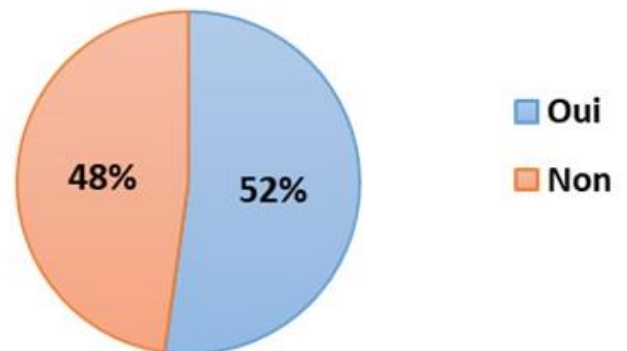


Tableau 5 : Présence de mineurs

ENQUÊTE SUR LA SITUATION DES FAMILLES DEPLACÉES DANS LES CAMPS DE REFUGIES SAHRAOUI – Mai 2023

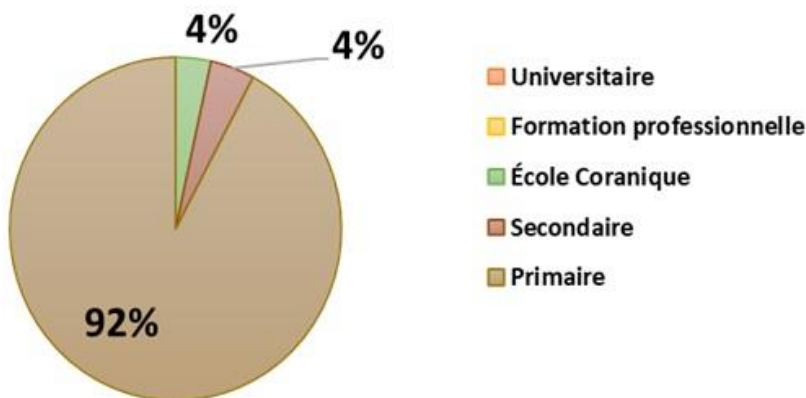


Tableau 6 : Niveau d'éducation des enfants

Cependant, les réponses indiquent une augmentation substantielle du taux de scolarisation après le déplacement avec 83% des enfants intégrés dans les écoles à travers les cinq camps de réfugiés de Tindouf. La majorité de ces enfants fréquentent l'école primaire (92%). Cela met en évidence un fait positif qui mérite cependant d'être approfondi ultérieurement.

A l'instar des enfants réfugiés scolarisés dans les camps, la distance entre le foyer et l'école est un des facteurs pouvant entraîner un décrochage scolaire en particulier chez les filles.

Les données de l'enquête illustrent que 50% des enfants doivent parcourir une distance jugée élevée pour se rendre à l'école chaque jour.

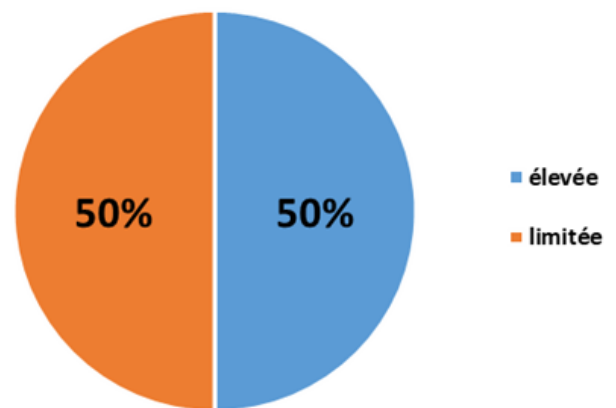


Tableau 7 : Perception de la distance

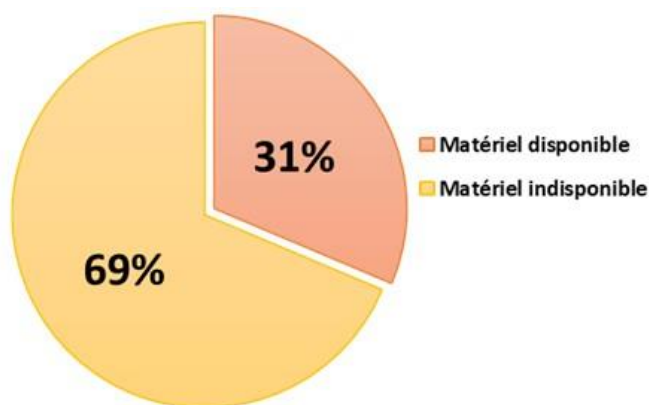


Tableau 8 : Disponibilité de matériels scolaires

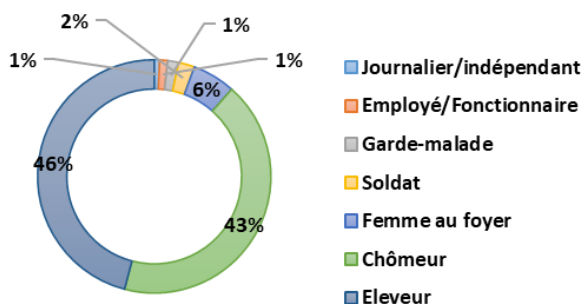
Le taux d'accès aux matériels scolaires, principalement les manuels et les fournitures de base (cartables, tabliers, etc...) est relativement bas avec seulement 31% des enfants déplacés qui en disposent.



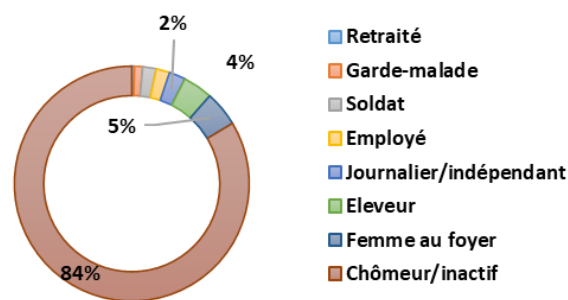
Données économiques

La majorité des familles installées dans le territoire du Sahara Occidental à l’est du mur dépendent de l’élevage comme source principale de revenus. En comparant les réponses des personnes interrogées sur leurs activités économiques avant et après le déplacement, la dégradation de la situation économique est évidente avec un taux de chômage/inactivité de 83%. Alors que 46% de la population déclarait pratiquer l’élevage, ce taux est de seulement 4% après le déplacement dans les camps. Bien que le taux de chômage des nouveaux déplacés soit comparable à celui des réfugiés sahraouis déjà installés à Tindouf évalué à 87 %² (PDM 2021), ces derniers bénéficient de l'aide humanitaire puisqu'ils ont obtenu le statut de réfugié.

L’autre fait important qui ressort de l’enquête est qu’environ 2% des responsables de famille sont journaliers, c’est-à-dire dans une situation d’extrême précarité sans garantie de revenus réguliers.



Activités économiques avant le déplacement



Activités économiques après le déplacement

Plus de 85% des déplacés n’ont pas accès à des sources de revenus stables dans les camps de Tindouf trois années après le début de la crise.



Accès à l’alimentation

L’enquête a également abordé le sujet des besoins en matière d’alimentation des personnes interrogées et le fait qu’elles ne sont pas incluses dans les distributions mensuelles du panier alimentaire de base par le Programme Alimentaire Mondial à l’exception d’une période de trois mois (octobre-décembre 2021).

² Post Distribution Monitoring Sahrawi (PDM)-End of year report December 2021.



Situation sanitaire

Cette section se focalise sur les problématiques d'accès aux soins des familles déplacées dans les camps de Tindouf.

Plus de 46% des répondants déclarent avoir du mal à accéder aux dispensaires et aux hôpitaux malgré une couverture sanitaire relativement importante qui existe (1 dispensaire/daira) et un hôpital dans chaque camp.



Cette situation s'explique par la localisation géographique des déplacés, qui se sont établis en majorité à la périphérie des camps **à cause de l'indisponibilité d'endroits plus proches des services de base d'une part, et de leur volonté de poursuivre leurs activités d'élevage d'autre part.**

Le manque de moyens de transport est cité comme principale raison de l'accès limité aux services de soins par les répondants.

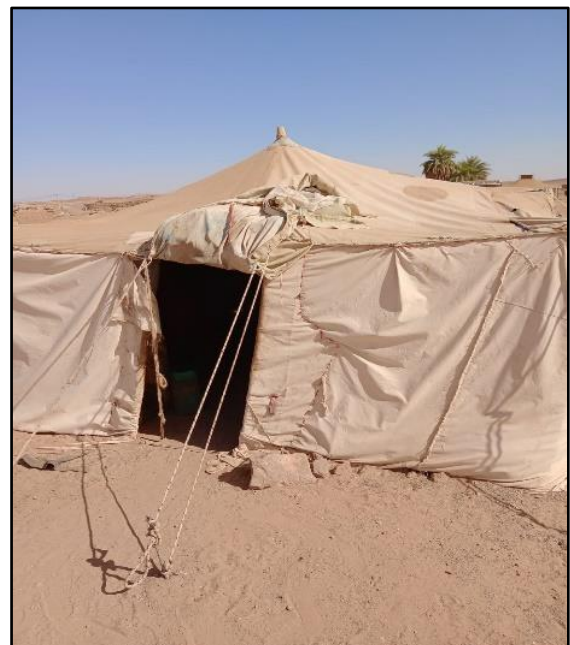
Cette situation est préoccupante puisque plus de la moitié des répondants indiquent la présence d'une ou plusieurs personnes malades au sein du foyer dont une majorité de femmes (105).

Plus de 14% des familles déclarent avoir une personne avec un handicap physique et/ou mental soit environ 4% de personnes en situation de handicap rapporté au nombre total atteint par l'enquête (1345).



Situation logistique

Cette section se concentre sur les problématiques de base engendrées par le déplacement des familles vers les camps de réfugiés de Tindouf (hébergement, couchage, alimentation). En plus de prendre en considération les réponses de la population, les explications se basent sur les observations directes des enquêtrices et des photos pour appréhender de façon objective et cohérente la situation en matière d'accès aux abris sûrs et aux moyens logistiques de base pour assurer leur survie dans un environnement relativement **nouveau** pour la plupart des personnes.



La forme d'hébergement que les personnes déplacées trouvent ou qui leur est fournie influe profondément sur leur vie quotidienne dans les camps.

Les critères utilisés dans l'enquête sur l'état des abris/habitations se basent sur les pratiques locales en la matière.

La situation de refuge prolongé des familles sahraouies dans les camps de Tindouf a entraîné une adaptation de leurs pratiques de logement.

En plus de la tente, lieu d'habitat traditionnel, les constructions en terre crue et/ou en ciment sont devenues aussi très courantes, notamment pour la cuisine et les magasins de stockage de l'alimentation, reléguant ainsi les tentes au rôle d'abri temporaire.



Pour les familles des nouveaux déplacés, la situation est critique. Par exemple, 69% des ménages n'ont accès qu'à des tentes. C'est un taux très élevé par rapport à la situation dans les camps. Seulement 18% des familles interrogées vivent dans des maisons construites en ciment/terre crue et uniquement 13% disposent d'un logement construit et d'une tente. L'enquête a permis de constater que les familles disposent de tentes récupérées à partir de matériaux recyclés, tandis que d'autres sont confectionnées avec des moyens de fortune comme la melhfa (voile traditionnel des femmes sahraouies). Ces hébergements de fortune pénalisent fortement les familles compte tenu du climat désertique rigoureux aussi bien en hiver qu'en été. Par ailleurs, il a été observé que les nattes ou tapis sont rares à l'intérieur de celles-ci.

Pour assurer la sécurité alimentaire des personnes vulnérables, l'accès à l'alimentation doit être aussi complété par la fourniture de moyens adéquats pour s'assurer que la nourriture soit consommée par les bénéficiaires. L'enquête révèle un taux d'équipement des cuisines très bas comparativement à la situation qui prévaut dans les camps de Tindouf, déjà particulièrement précaire.

Plus de 69% des déplacés révèlent que l'état d'équipement de la cuisine est dégradé alors que seulement 1% des déplacés possèdent un matériel de base dans un bon état.

Selon les répondants, ce matériel provient en grande partie des dons reçus de la famille ou de la communauté.

Dans ce cas de vulnérabilité, la surveillance et la disponibilité de matériel pour garantir des normes minimales d'hygiène apparaissent parmi les besoins urgents.

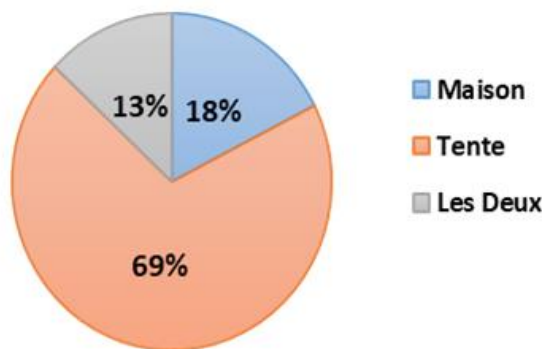


Tableau 9 : Type d'hébergement

ENQUÊTE SUR LA SITUATION DES FAMILLES DEPLACEES DANS LES CAMPS DE REFUGIES SAHRAOUI – Mai 2023

Exemples de cuisines dans les ménages des nouveaux déplacés



6. CONCLUSION

Comme expliqué en détail ci-dessus, cette première enquête ne peut être exhaustive. Elle fournit cependant des données qui montrent une situation de vulnérabilité aiguë des familles et qui nécessite, en premier lieu, une attention urgente de la part des acteurs humanitaires.

Certaines mesures de réponse à la situation sont rapportées ci-dessous :

1. Nécessité de mener des enquêtes plus approfondies sur les conditions de vie des familles déplacées pour accroître la connaissance des besoins fondamentaux dans tous les secteurs, en priorité la santé et les soins aux personnes handicapées et aux personnes les plus vulnérables.
2. Inclure toutes les familles déplacées dans tous les programmes humanitaires y compris les distributions mensuelles du panier alimentaire de base.

D'autres actions prioritaires sont nécessaires pour répondre à la situation des déplacés :

1. Développer des programmes de soutien psychosocial et scolaire destinés aux enfants et adolescents déplacés
2. Fournir des abris dignes et adaptés ainsi que le matériel de base aux familles en coordination avec le Croissant-Rouge Sahraoui
3. Agir immédiatement avec des interventions qui concernent la sécurité des familles et la prévention des accidents.
4. Dans ce cas de vulnérabilité, la surveillance et la disponibilité de matériel pour garantir des normes minimales d'hygiène apparaissent parmi les besoins urgents.
5. Soutenir l'inclusion des jeunes et l'intégration sociale et économique des personnes déplacées, y compris dans le cadre de la prévention d'éventuels conflits sociaux.

7. ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE
SUR LA CONDITION DES FAMILLES SAHRAOUIES DEPLACEES
VERS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DE TINDOUF

Mai 2023

Camps de réfugiés sahraouis- Tindouf- Algérie

Objectifs :

- a) Mener une première action de collecte d'informations de manière structurée sur les conditions des familles des nouveaux déplacés afin d'évaluer et de quantifier l'aide humanitaire de base et de faire face aux urgences identifiées.
- b) Réaliser une première action de collecte d'informations de manière structurée sur la situation d'inclusion sociale des populations déplacées, notamment les jeunes et les enfants en âge de scolarisation.
- c) Identifier les étapes ultérieures, notamment en ce qui concerne les informations sectorielles immédiates et la planification du suivi sur le terrain.

Méthodologie :

L'enquête a été menée en mai 2023 auprès des ménages situés dans les cinq wilayas qui constituent les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf : Boujdour, Awserd, Smara, Layoune et Dakhla.

La collecte des données a été réalisée à travers le MDCS (Mobile Data Collection System) par une équipe consolidée de 29 femmes opératrices sahraouies formées sur le questionnaire développé par le CISP en collaboration avec le CRS. Le système repose sur l'utilisation de tablettes pour faciliter la collecte et le traitement des données.

L'échantillonnage repose sur un outil créé en 2013 par le CISP et le CRS pour vérifier la qualité et la quantité de l'aide distribuée à la population réfugiée sahraouie. Ce système de suivi a ensuite été reconnu par les agences des Nations Unies et les ONG et inclus comme un outil de transparence et de redevabilité envers les bénéficiaires.

Un processus d'échantillonnage aléatoire simple a été appliqué à tous les ménages au niveau de chaque daïra des cinq camps, et ce afin de sélectionner 268 ménages à interroger.

L'enquête s'est focalisée sur une thématique bien spécifique avec des données sur le nombre total de la population ciblée, l'échantillon a représenté 268 familles soit environ 35% de la population estimée à 764 familles des nouveaux déplacés au total selon les données du Croissant-Rouge Sahraoui.

Questionnaire :

Données géographiques :

- Wilaya : à l'intérieur/à l'extérieur, au cas où situé ?
- Daira : à l'intérieur/à l'extérieur, au cas où situé ?
- Conditions apparentes extérieures/intérieures du logement : maison / tente

Partie A. Composition de la famille

- Composantes : unité unifamiliale oui/non, si spécifié
- Nombre - sexe - âge et relation
- Existence du chef de famille (sexe, position parentale dans la famille)

Partie B. Provenance

- Emplacement ou autres repères de placement
- Date d'arrivée

Partie C. Situation économique et professions constitutives

- Activité originale (si plusieurs familles, précisez)
- Activités en cours (si plusieurs familles, précisez)
- Présence de mineurs :
 - Préalablement scolarisés (si oui : quel grade et si non pourquoi)
 - Actuellement à l'école (si oui : quelle année et si non pourquoi)
- Présence de jeunes de 13 à 18 ans : adhérer à des clubs, associations, que font-ils ?
- Ont-ils des téléphones portables/télévision/radio dans la famille ?

Partie D. Situation sanitaire

- Présence de personnes malades et/ou handicapées (même uniquement par observation)
- Accès aux dispensaires et/ou hôpitaux

Partie E. Situation logistique

- Hébergement : maison/tente ou les deux
- État du logement et adéquation par rapport au nombre de membres de la famille
- Matériel de cuisine (foyers, arrivées d'eau, mobilier) et dans quel état
- Matériel de couchage (couvertures, lits/matelas/nattes, oreillers) et dans quel état
- Vêtements

Partie F. Matériel scolaire et de formation (pour jeunes - enfants)

- Matériel, équipement, tablier scolaire
- Difficulté à assister, suivre, faire ses devoirs
- Distance de l'école (en cas de présence)